

## Vieux papiers.

(Collection Bertrand).

—o—

*A propos du traité de combourgeoisie entre Aigle et Sembrancher.*

Messieurs le Banneret, Lieutenant, Syndic et Conseil  
de la Noble Bourgeoisie de  
S<sup>t</sup> Branchier en Valey.

Messieurs nos très honorés amis et chers combourgeois,

Sachant que dans le Traité de Combourgeoisie que nous avons eu l'honneur de faire et de renouveler icy à Aigle avec Messieurs vos Préposés en l'année 1736, il a été stipulé qu'à l'avenir pareil renouvellement se ferait de 30 à 40 ans. Or comme cette première époque se trouve bientôt révolüe, nous avons crû nécessaire d'avoir l'honneur de vous écrire celle-cy pour savoir si vous vous trouverez disposés de preferer cette 1<sup>re</sup> époque à l'autre, en ce cas vous aurez la bonté de nous en aviser un peu à l'avance, pour nôtre conduite, comme aussi de nous marquer le tems précis que vous aurez la Commodité de recevoir nos commis dans votre ville ou l'alternative échet d'aller cette fois ; que si vous aimez bien attendre que les 40 ans soient révolus, nous en serons également contens, ce qui reste entièrement à votre choix, vous assurant que notre publicq n'a rien tant à cœur que d'entretenir cette correspondance et sincère amitié que nos prédecesseurs ont eu soin de cultiver et d'entretenir avec votre noble Bourgeoisie pour laquelle nous nous intéresserons toujours véritablement.

Attendant l'honneur d'une réponse, nous avons celuy de vous réitérer que nous sommes avec un entier devouement et une très parfaite consideration

Messieurs

Vos très humbles et très obéissants serviteurs  
le Banneret, Lieutenant, Procureur et Conseil  
de la Bourgeoisie d'Aigle  
et par leur ordre

Rossier,  
secrétaire.

Aigle, 12 mai 1766.

---